



PROMOUVOIR L'OFFRE NUMÉRIQUE FRANÇAISE ET APPUYER SON DÉVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL

➔ **Proposition n°40**

➔ PRÉSENTATION DU PROJET

Soutien à l'export de la filière (secteurs public et privé) du numérique pour l'Éducation et accélération de son développement international, à l'initiative de France EduNum International (FENI).

➔ CONTEXTE

Sur le plan mondial, la crise de la Covid19 accélère la transformation numérique de l'éducation et met en évidence un besoin massif en ressources, produits et services éducatifs numériques pour assurer la continuité pédagogique et renforcer l'efficacité et la résilience des systèmes éducatifs.

La crise a aussi agi comme un révélateur des rapports de force sur le marché mondial de l'éducation. Elle a ainsi mis en évidence la domination des GAFAM devenus en vingt ans les interlocuteurs privilégiés des États, des institutions éducatives mondiales et des bailleurs de fonds internationaux. Elle a enfin rappelé que certains États ont fait de l'éducation une de leurs priorités à l'export, associant acteurs publics et privés, pour promouvoir dans une approche coordonnée, leur modèle éducatif et leur filière numérique.

Ce contexte mondial pose à la France de nouveaux défis à relever : le premier d'entre eux est celui de la défense et de la promotion de son modèle éducatif à l'ère du numérique. Ce modèle éducatif est singulier et s'oppose sur bien des points au modèle anglo-saxon. Il est en soi un instrument d'influence au service de notre diplomatie dans le cadre d'accords de coopération.

Le second enjeu est l'existence même sur ce marché mondial de l'éducation, d'une offre française concurrentielle en matière de numérique éducatif. Face aux stratégies de domination commerciale et économique, il est nécessaire d'offrir une alternative par une offre française et européenne singulière.

Le troisième enjeu apparaît en toile de fond des défis précédemment relevés : promouvoir une souveraineté nationale en matière de numérique éducatif.

Face à ces enjeux, le programme d'actions de FENI a pour finalité de :

- Porter une vision française et européenne du numérique pour l'éducation ;
- Accroître la compétitivité de l'offre française et européenne sur le marché mondial de l'éducation.

Cette proposition figure parmi celles issues des États généraux du numérique pour l'Éducation (EGN) organisés les 4 et 5 novembre 2020. Elle s'inscrit dans quatre thématiques « **METTRE EN PLACE DE NOUVELLES FORMES DE GOUVERNANCE ET DE NOUVEAUX OUTILS D'ANTICIPATION** », « **ENSEIGNER ET APPRENDRE LE NUMÉRIQUE ET PAR LE NUMÉRIQUE** », « **GARANTIR UN ÉGAL ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS / LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE** », « **TRAVAILLER ENSEMBLE AUTREMENT ET PROMOUVOIR UNE CULTURE NUMÉRIQUE PROFESSIONNELLE COMMUNE** » et « **FAVORISER UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET SOUVERAIN** ».

➔ OBJECTIFS

À cette fin, deux objectifs doivent être atteints :

- Appuyer la structuration et la mise en valeur de l'offre française en termes de ressources et services numériques pour l'éducation par :
 - Une stratégie de positionnement ;
 - Une stratégie de communication intégrant un plan d'actions de promotion coordonnées à l'international ;
 - Un plan de développement export : deux postes VIE dédiés au numérique éducatif ont été créés en septembre 2021 (sur LATAM, Maghreb et Afrique subsaharienne francophones) ;
 - L'organisation de la gouvernance de l'initiative FENI et le renforcement de ses moyens d'action : la rédaction d'une « convention-cadre » entre les différentes parties prenantes.
- Accompagner les acteurs de l'EdTech vers des évolutions techniques de leur offre, notamment en termes d'interopérabilité, pour répondre aux exigences de marché.

FENI vise la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et d'accompagnement de l'offre EdTech vers plus d'interopérabilité. L'objectif est de pouvoir à terme, pour chaque solution, identifier :

 - La finalité en termes de compétences visées (disciplinaires et transversales / compétences douces) et de tranche d'âge visée, par rapport à des standards internationaux (grille de lecture inter-pays) ;
 - Le niveau d'intégration possible à des SI locaux et la possibilité de cohabiter avec d'autres solutions ;
 - Le niveau de personnalisation possible ;
 - Les possibilités de partage de données, pour nourrir les différents dispositifs d'analyse de l'apprentissage mis en œuvre par les institutions de différents pays ;
 - Le niveau de collaboration et d'interaction permis pour soutenir les différentes formes d'apprentissage ;
 - Le niveau d'accessibilité et de conception « universelle » pour faciliter l'accès et la participation de tous.

➔ PLANNING

Décembre 2021 :

FENI partenaire des GESA France, un concours pour sélectionner le champion des EdTech qui défendra nos couleurs lors de la finale Monde organisée au BETT (janvier 2022);

Exposition universelle à Dubaï : temps « éducation » ; Projet de participation conjointe des acteurs FENI.

Janvier 2022 : BETT à Londres

Dates à définir :

Sommet de la Francophonie à Djerba

Forum international du numérique pour l'éducation InFine

➔ ORGANISATION

Le pilotage est assuré par les ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports (DNE - DREIC), de l'Europe et des affaires étrangères (Direction générale de la mondialisation), de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'économie et des finances (DGE), leurs opérateurs (Business France, France Éducation International, l'Institut Français, ...) et les associations professionnelles représentées par l'AFINEF, EdTech France, Alliance didactique, les Éditeurs d'éducation, Numeum, Cap Digital, Educazur, EdTech Grand Ouest, EdTech Lyon et SPN.

* Fiche résumé : <https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/processes/suivi/f/184/results/84>